




## Mettre en place des lieux de tests des projets d'installation agricole

**Objectif stratégique :** Soutenir l'installation et la diversification d'exploitations répondant aux objectifs du PAT

**Nature de l'action :**  Conseil-Formation  Animation-coordination

**Bénéficiaires :**  Porteurs de projet, candidats à l'installation

**Périmètre géographique :** CAN et HVS, voire périmètre plus large en fonction des collaborations avec les territoires proches ou département

## Contexte

- L'installation de nouveaux agriculteurs butte sur la formation pratique et l'acquisition d'une première expérience en situation. Si le salariat agricole est un des modes d'acquisition de cette expérience pour la production, elle permet rarement de s'essayer au métier de gérant de l'ensemble de l'activité (combinaison de la production, de la commercialisation, de la gestion de l'activité).
- Un espace test agricole, forme de couveuse d'entreprise agricole, permet d'offrir un cadre sécurisé du point de vue des droits sociaux, de l'encadrement technique et du risque financier aux porteurs de projet à ces premiers mois d'activité. Il existe sur ou à proximité du territoire des structures capables de mettre en œuvre de tels dispositifs.

**Objectifs – Stratégiques et opérationnels**  
15 nouveaux ateliers accompagnés

## Description de l'action

- L'action participe à la formation pratique de nouveaux maraîchers, petits fruits, PAM et de producteurs de petits élevages. Elle impulse de nouveaux projets et sécurise l'installation en renforçant les compétences professionnelles des porteurs de projet :
  1. Étude de faisabilité d'un espace test agricole, du point de vue du foncier mobilisable adapté au maraîchage pour la mise en œuvre du test, des investissements dans l'outil de production, de la structuration locale d'un réseau d'accompagnement (techniciens conseil et tuteurs professionnels) et de recrutement des porteurs de projet
  2. Mobilisation du foncier pour la création de l'espace test et les suites en terme d'installation, investissements dans les équipements et le matériel
  3. Définition du parcours du porteur de projet en test (coordination des intervenants, contractualisation entre partenaires) et recrutement des candidats au test
- Travail à la mise en place d'espace de test répondant aux manques du territoire : maraîchage, fruits mais aussi élevage
- Construire un réseau de tuteurs / agriculteurs professionnels accompagnant les porteurs de projet en test - lien avec le parrainage.

**Indicateurs de résultats**  
Des porteurs de projet sont accueillis en test  
  
Des installations ont lieu sur des productions diversifiées  
  
**Objectif de résultats :**  
6 projets testés tous les 2 ans / - 2 à 3 installations tous les 2 ans

## Maître d'ouvrage et partenaires

**Maître d'ouvrage :** CAN / HVS, Champs du partage en co-pilote (\*)

**Partenaires :** Terre de Liens, Communes / Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), propriétaires fonciers, agriculteurs installés, Chambre d'Agriculture, EPL Melle (\*), SAFER, SERTAD, Re-Sources, ARDEAR

## Plan de financement

**Moyens mobilisés :** En interne : ingénierie de projet, étude de faisabilité : 20 000 €

Investissements autour de 220 000 € hors foncier pour 2 à 4 porteurs en test

Fonctionnement : autour de 30 000 € en mobilisant les ressources propres des partenaires

Financement possible : AAP Région NA : dev circuits al. locaux